



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Venue du pape Léon XIV en France : premiers éléments du programme

**l'Église catholique
en France
se prépare
à accueillir
Léon XIV**

Du **25 au 28 septembre 2026**, la France aura la joie d'accueillir le pape Léon XIV à l'occasion d'un voyage apostolique comprenant également une visite au siège de l'UNESCO.

La Conférence des évêques de France a rendu publics les principaux rendez-vous de cette visite, afin de permettre à tous de commencer à s'y préparer.

Les temps forts annoncés

Plusieurs célébrations majeures jalonneront ce voyage :

- **Vendredi 25 septembre** : vêpres solennelles à Notre-Dame de Paris, suivies d'une veillée de prière avec les jeunes ;
- **Samedi 26 septembre** : messe solennelle en plein air à Paris ;
- **Dimanche 27 septembre** : messe à Lourdes, sur la prairie face à la Grotte ;
- **Lundi 28 septembre** : messe à la cathédrale de Metz.

Ces temps forts seront ouverts largement au peuple de Dieu et à toutes les personnes qui souhaiteront s'associer à cet événement exceptionnel pour l'Église en France.

Une préparation spirituelle et concrète

Au-delà des aspects organisationnels, cette visite est d'abord une invitation à se préparer intérieurement à accueillir la grâce de cet événement pour notre Église.

Les modalités pratiques (horaires précis, accès, inscriptions, organisation des transports à l'échelle nationale) seront précisées prochainement.

Lien vers le site officiel de l'événement pour consulter les informations à jour, connaître les modalités de participation, proposer son aide comme bénévole, ou soutenir l'organisation.

Dans notre diocèse, une réflexion est en cours pour permettre au plus grand nombre de participer à ces temps forts, notamment à travers l'organisation de transports.

Le service diocésain des pèlerinages recevra prochainement les informations nécessaires pour organiser l'acheminement des pèlerins et nous reviendrons vers vous **à la fin du mois** avec des propositions concrètes pour faciliter la participation des paroisses et des personnes intéressées.